VAL de MARNE
Le Département

Date de mise à jour : 03/10/2024
Poste précédemment occupé par : M. FAURY
☐ ***Mobilité*** ☐ ***Redéploiement*** ☐ ***Création***
Libellé court RH / code poste RH : DSEASB04-7831

Personne à contacter : Julie DUPUY
Fonction : Assistante RH
Tél : 01-49-56-87-79 / 6 8779
Courriel : julie.dupuy@valdemarne.fr

DESCRIPTIF DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE

Intitulé	**Contrôleur de travaux**
Cadre d'emplois/catégorie	Catégorie B /Filière technique / Technicien
Pôle/Direction/Service	P.E.C.T. - Pôle Environnement et Cohésion Territoriale DAQUAMA - Direction de l'Assainissement et de la QUAlité des Milieux Aquatiques S.C.T - Service Conception Travaux
Lieu de travail	Immeuble Eiffel 13-15 rue Gustave Eiffel 94000 CRETEIL
Positionnement du poste dans l'organigramme	Sous l'autorité du chef de service

PRÉSENTATION DE LA DIRECTION ET/OU DU SERVICE

La politique de l'eau menée par le Département du Val-de-Marne s'inscrit dans sa stratégie Climat, en particulier pour permettre l'amélioration de la qualité des cours d'eau et la réappropriation des berges. La DAQUAMA assure la gestion du réseau et des équipements en recherchant en permanence la performance du système d'assainissement, dans la sobriété. Elle s'inscrit dans une démarche d'entretien et de maintenance durable du patrimoine d'assainissement. Elle réalise la conception et le suivi des évolutions du réseau et des ouvrages en fonction des besoins du territoire. La protection contre les inondations pour protéger les biens et les personnes est aussi au cœur des activités de la Direction. L'innovation est recherchée en permanence afin d'améliorer les outils, les pratiques et les modes de fonctionnement.

Au sein de la Direction adjointe du Patrimoine, le Service Conception et Travaux a plus particulièrement en charge la mise en place du programme de rénovation du réseau sur la base du relevé de son état structurel. Il assure la conception et la mise œuvre des travaux nécessaires sur le réseau d'assainissement. Par ailleurs, il effectue les travaux relatifs à l'entretien et l'aménagement du patrimoine départemental des berges des principaux cours d'eau du Département.

MISSION DU POSTE

Organiser et suivre les travaux exécutés par les entreprises pour le compte du Département du Val de Marne et du SIAAP

ACTIVITES PRINCIPALES PAR FONCTION

1) **Participation aux études (en lien avec le Bureau d'études et les chargés de projets)**
   - Participer aux études de conception des ouvrages
   - Participer aux réunions concernant le projet avec d'autres services, des concessionnaires ou tiers .
   - Etablir les avant-métrés des ouvrages projetés
   - Participer à des réunions de chantier
   - Suivre sur le terrain, la réalisation des sondages de reconnaissance géotechnique
   - Effectuer des visites de terrain pour recueillir et relever graphiquement les éléments existants nécessaires à l'établissement du projet, faire des rapports topographiques de visite de terrain en collaboration avec le bureau d'études
   - Participer à la confection des pièces des Dossiers de Consultation des Entreprises (CCTP, bordereau des prix, plans particuliers...)
   - Participer à l'analyse des offres des entreprises
   - Réaliser les Visites Techniques Approfondies sur murettes et les analyser afin de rédiger des propositions de programmation des travaux.
   - Participer à l'archivage informatique des plans et dossiers de projet.

2) **Organisation des chantiers**
   - Participer à la conduite de la maîtrise d'œuvre
   - Effectuer, au démarrage des travaux, les démarches auprès du guichet unique de l'Inéris en vue de l'obtention de renseignements pour la mise en œuvre des DICT.
   - Animer et piloter des équipes de chantier
   - Rédiger les comptes rendus de chantier
   - Faire respecter et garantir la protection du milieu naturel en lien avec SGF et SIDRA
   - Vérifier les plans d'exécution
   - Gérer et classer les documents de chantier

3) **Suivi et contrôle technico-financier des travaux**
   - Contrôler la bonne exécution des travaux par les entreprises
   - Donner et faire respecter les instructions sur le chantier
   - Faire respecter les règles et les techniques de génie civil, de voirie et de génie végétal
   - Vérifier la conformité des travaux au projet et aux plans d'exécution visés
   - Etablir des constats contradictoires
   - Elaborer les métrés et attachements
   - Vérifier les situations de travaux et l'avancement des travaux
   - Constater le service fait
   - Participer aux opérations de réception des ouvrages
   - Participer à la constitution des ouvrages exécutés et du décompte général
   - Participer au contrôle et à la validation des plans de récolement
   - Coordonner les réflexions et retour sur expérience :
   - Vérifier et formuler un avis, sous la responsabilité du Chef du bureau d'études ou du chargé d'opération, sur les documents graphiques transmis par les entreprises
   - Effectuer des visites de terrain pour se rendre compte du bon déroulement de l'exécution du projet
   - Faire des rapports photographiques de visite de terrain.
   - Être garant de la conformité des travaux et du fonctionnement futur

4) **Ponctuellement**
   - Etablir des préconisations de travaux et organiser des visites de bureaux d'études externes
   - Suivre des campagnes de sondages de reconnaissance géotechnique, de relevé topographique et des marquages-piquetages
   - Déterminer les coûts, les délais, et les contraintes techniques du projet
   - Participer à des réunions publiques
   - Assurer le suivi technique, administratif et financier des travaux
   - Assurer la réception des ouvrages et le suivi des réserves
   - Apporter à la maîtrise d'ouvrage des éléments techniques d'aide à la décision
   - En cas de crue, participer à la surveillance de l'état structurel des systèmes d'endiguement
   - Suivre un chantier la nuit ou le week-end

PRINCIPALES COMPÉTENCES ATTENDUES *(combinaison de connaissances et de savoir-faire)*

Connaissances *Ensemble des savoirs théoriques, des méthodes et procédures nécessaires à la conduite de l'activité.*	Indispensables à la prise de poste : - Connaissance en génie-civil et en assainissement
	A acquérir au cours de l'activité :
Savoir-faire *Maîtrise des gestes, des techniques et des pratiques dont la combinaison est nécessaire dans l'exercice d'une activité. Se rédige avec un verbe d'action.*	Indispensables à la prise de poste : - Maîtrise des logiciels bureautiques - Sens de l'organisation - Autonomie - Efficacité - Sens des responsabilités et du service public
	A acquérir au cours de l'activité : Ennov, Elise

ENVIRONNEMENT DU POSTE

Relations de travail - Internes	- Service de la DAQUAMA	
- Externes	- Entreprises privées - Autres administrations (communes, EPT etc.) - Concessionnaires - Riverains	
Conditions particulières d'exercice *Sont à préciser ici l'ensemble des éléments spécifiques à l'environnement du poste, aux modalités d'exercice des activités et aux éventuelles contraintes qui en découlent : accueil du public, déplacements, horaires, astreintes, pénibilité, application de mesures d'hygiène et de sécurité...*	Poste placé sous le rattachement fonctionnel des..... : - Chargés de projets, chef de service adjoint, chef de projets.	
Moyens mis à la disposition de l'agent *Lister ici les principaux moyens mis à disposition de l'agent pour exercer ses activités : logement, véhicule, tenue et équipements de protection individuelle...*	En matière d'hygiène et sécurité : oui Si oui, précisez : Les formations sécurités liées au poste sont obligatoires, telles que définies dans la note n° DAQUAMA-SPC-INS-002 Travail le samedi : Occasionnel Travail le dimanche : Non Travail les jours fériés : Non Travail en équipe à horaires contraints : Non Déplacements : oui Fréquence, précisez : quotidienne dans le Val de Marne.	Sujétions : Précisez : Travail en hauteur : oui Précisez : Ouvrage profond, regards d'accès Milieu insalubre : oui Précisez : travail en égout Astreintes : Occasionnel Précisez :
	Véhicule de service en pool : oui Logement : non Dotation vestimentaire : oui Matériel informatique : oui	Logiciels utilisés : Logiciels de bureautique Autres moyens :

EXIGENCES DU POSTE

Niveau de formation /diplômes *(Diplôme ou titre ou certificat, obligatoires ou souhaitables pour exercer le métier ; ils peuvent être obtenus par la voie de la VAE)*	Pré requis : BEP ou Bac Professionnel spécialité génie civil Souhaité : Bac technologique ou Bac +2 (DUT, BTS), AIPR
Expérience *Attention à ne pas sur dimensionner l'expérience nécessaire à la tenue du poste.*	Exigée : Souhaitée : Expérience dans poste similaire
Certifications, habilitations à jour *Habilitations et certificats obligatoires à produire et à renouveler (justificatifs à produire).*	*Exemple : Permis de conduire : A B C D Nécessité de préciser pour les postes de conducteurs routiers l'obligation de formation continue (préciser souhaité ou exigé).* Permis de conduire : B Autres :
Obligation de formation inhérente au poste et au maintien des habilitations *Cette rubrique concerne tous les métiers pour lesquels il y a une obligation de formation continue, ou de "recyclage », tels que certains mètiers techniques, les agents de maintenance, les conducteurs d'engins...* oui ☒ non ☐	

INDÉMNITÉS PARTICULIÈRES LIÉES AU POSTE

- NBI : NON Si oui, préciser à quel titre : n° Nombre de points :
- Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) pour les cadres d'emplois concernés : Technicien
  - Nom du groupe : groupe 3 - Autres fonctions
  - Nom complet du sous-groupe : Autres fonctions techniciens

Date et avis du Chef de Service	Date et avis du Directeur	Date et avis du Directeur Général Adjoint
Date : 21/10/2024 Nom : Le Chef du Service Conception Travaux Assainissement Berges Thierry MICHEL	Date : 17 OCT. 2024 Nom : Le Directeur des Services de l'Environnement et de l'Assainissement Guillaume LANFRANCHI	Date : 29 OCT. 2024 Nom : La Directrice générale adjointe en charge du Pôle Environnement et Cohésion Territoriale Caroline LARMAGNAC

CADRE RÉSERVE A LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

AVIS	Date	Signature
Favorable	10 AVR. 2025	Fabienne CHAPOUTOT Directrice des Ressources Humaines adjointe

NB : Ce descriptif de poste ne saurait être exhaustif et est susceptible d'évolution